



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la ville

Question écrite n° 97309

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur l'application en Seine-Saint-Denis de l'opération « collèges ouverts » dans le cadre de la politique de la ville, dans le secteur de l'éducation nationale. En effet, il s'avère que ce dispositif très opérant, qui a d'ailleurs fait ses preuves partout où il a été mis en oeuvre à travers la France, n'est pas étendu à l'ensemble des collèges du département alors même qu'il pourrait être particulièrement utile de le réaliser partout dans le département. Il lui demande donc de lui indiquer l'orientation du Gouvernement sur ce dossier. - Question transmise à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

## Texte de la réponse

En 2006, 19 établissements de Seine-Saint-Denis organisent l'opération « Ecole ouverte », dont 15 collèges et 4 lycées, essentiellement situés en éducation prioritaire ou en zone urbaine sensible. L'opération s'y développe puisque, chaque année, le nombre d'établissements participants augmente légèrement. Dans le cadre de la relance de l'éducation prioritaire, le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche souhaite qu'à terme l'ensemble des établissements implantés en éducation prioritaire, et notamment les collèges « ambition réussite », s'engagent dans ce dispositif. Pour atteindre cet objectif ambitieux, le soutien des collectivités locales sera indispensable pour compléter les crédits que l'État, et tout particulièrement l'éducation nationale, consacre à cette opération.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 97309

**Rubrique :** Aménagement du territoire

**Ministère interrogé :** cohésion sociale et parité

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 juin 2006, page 6342

**Réponse publiée le :** 21 novembre 2006, page 12181